

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique (L.R.C. (1985), ch. S-19). La loi vous oblige à les fournir.

An English questionnaire can be obtained by calling the following toll-free number 1-800-216-2299.



A G R I C U L T U R E

RECENSEMENT

96

POUR INFORMATION SEULEMENT

Qui devrait remplir ce questionnaire?

Toute personne responsable d'une exploitation agricole et qui produit dans l'intention de vendre au moins un des articles suivants :

Cultures

- grandes cultures
- fruits ou noix
- petits fruits ou raisin
- légumes
- graines de semence

Produits d'origine animale

- lait ou crème
- oeufs
- laine
- fourrure
- viande

Bétail

- bovins
- porcs
- moutons
- chevaux
- gibier à poil
- autres animaux

Autres produits agricoles

- produits de serre ou de pépinière
- arbres de Noël
- champignons
- gazon

Volaille

- poules
- poulets
- dindons, dindes
- poussins
- gibier à plumes
- autres volailles

- miel
- produits de la sève d'érable

A Comment remplir ce questionnaire

Répondre aux questions :

en cochant le cercle

OU en inscrivant un numéro dans la case-réponse

100 105

OU en écrivant en lettres moulées dans la case-réponse

ail

B Des questions?

Composer sans frais le

1-800-216-2299

(Ce service est offert de 9 h à 21 h du jeudi 9 mai au vendredi 17 mai.)

C Une fois le questionnaire rempli

Veillez le retourner dans l'enveloppe de retour affranchie ci-jointe.

Merci de nous aider à assurer le succès du Recensement de l'agriculture de 1996.

Important : Veuillez remplir un questionnaire pour chaque exploitation agricole dont la bonne marche est assurée par un ou plusieurs membres de ce ménage. Si vous avez besoin d'un questionnaire supplémentaire, veuillez composer sans frais le 1-800-216-2299.

Veillez commencer à l'ÉTAPE 1, page 2

3-4500-104/2, 1996-09-23 5002 AGR 445 03368 N de FRP, 5002 P-FU-020

Réservé au bureau

001

Réservé au recenseur

Résidence de l'exploitant(e) agricole

002 Prov.	003 CEF N°	004 SD N°	005 NV	006 DCR	A.
007 Ménage N°	008 Formule 6 N°	009	B.		
		2			

L'emplacement principal de cette exploitation est-il situé dans le SD de la case numéro 004?

010
1 Non 2 Oui

011 CR



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

**ÉTAPE 2**

Veillez répondre aux questions suivantes sur chacun(e) des exploitant(e)s de cette exploitation agricole en date du 14 mai 1996.

- Les exploitant(e)s sont les personnes responsables de prendre au jour le jour les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche de l'exploitation agricole.
- S'il y a plus de trois exploitant(e)s, veuillez inscrire leurs noms et adresses dans la section «Commentaires» à la page 2 ou joindre une feuille supplémentaire.

Exploitant(e) 1

6.

Nom de famille (en lettres moulées)									
Prénoms (en lettres moulées)									
Date de naissance			Sexe						
Jour	Mos	Année	1 <input type="radio"/> Masculin			2 <input type="radio"/> Féminin			
Route rurale		Case postale		Numéro, rue ou chemin					
Village, ville								Province	
Code postal			Ind. rég.		N° de téléphone				

7. Est-ce que cette personne a habité l'exploitation agricole à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois?

- 01 Non 02 Oui

8. **En 1995**, combien de temps cette personne a-t-elle consacré à la bonne marche de cette exploitation agricole? **(Cochez un seul cercle.)**

- 03 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
 04 Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
 05 Moins de 20 heures par semaine en moyenne

9. **En 1995**, cette personne a-t-elle travaillé à forfait (plantation, récolte, camionnage, déneigement, etc.)?

- 06 Non 07 Oui

10. **En 1995**, cette personne a-t-elle reçu un salaire quelconque pour un emploi à l'extérieur de cette exploitation agricole? **(Ne pas inclure le travail à forfait.)**

- 08 Non 09 Oui ► **Si oui**, indiquez le nombre d'heures ainsi travaillées. **(Cochez un seul cercle.)**
 10 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
 11 Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
 12 Moins de 20 heures par semaine en moyenne

11. **En 1995**, cette personne **exploitait-elle** une autre entreprise (à part cette exploitation agricole)?

- 13 Non 14 Oui ► **Si oui**, indiquez le genre d'entreprise : **(Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.)**
 15 Vente (immobilier, produits de consommation, etc.)
 16 Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres d'hôtes, etc.)
 17 Construction
 18 Fabrication
 19 Autre (Précisez) _____

12. **En 1995**, cette personne a-t-elle subi des blessures (fractures, coupures ayant exigé des points de suture, commotions cérébrales, etc.) ayant nécessité des soins médicaux par un professionnel de la santé à la suite d'activités liées à la bonne marche de cette exploitation agricole?

- 20 Non 21 Oui ► **Si oui**, précisez le type de blessure : _____

Exploitant(e) 2

13.

Nom de famille (en lettres moulées)									
Prénoms (en lettres moulées)									
Date de naissance			Sexe						
Jour	Mois	Année	1 <input type="radio"/> Masculin			2 <input type="radio"/> Féminin			

Inscrire l'adresse et le numéro de téléphone s'ils diffèrent de ceux indiqués pour l'exploitant(e) 1.

Route rurale		Case postale		Numéro, rue ou chemin					
Village, ville								Province	
Code postal			Ind. rég.		N° de téléphone				

14. Est-ce que cette personne a habité l'exploitation agricole à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois?

01 Non 02 Oui

15. **En 1995**, combien de temps cette personne a-t-elle consacré à la bonne marche de cette exploitation agricole? *(Cochez un seul cercle.)*

- 03 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
 04 Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
 05 Moins de 20 heures par semaine en moyenne

16. **En 1995**, cette personne a-t-elle travaillé à forfait (plantation, récolte, camionnage, déneigement, etc.)?

06 Non 07 Oui

17. **En 1995**, cette personne a-t-elle reçu un salaire quelconque pour un emploi à l'extérieur de cette exploitation agricole? *(Ne pas inclure le travail à forfait.)*

- 08 Non 09 Oui ► **Si oui**, indiquez le nombre d'heures ainsi travaillées. *(Cochez un seul cercle.)*
- 10 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
 11 Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
 12 Moins de 20 heures par semaine en moyenne

18. **En 1995**, cette personne **exploitait-elle** une autre entreprise (à part cette exploitation agricole)?

- 13 Non 14 Oui ► **Si oui**, indiquez le genre d'entreprise : *(Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.)*
- 15 Vente (immobilier, produits de consommation, etc.)
 16 Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres d'hôtes, etc.)
 17 Construction
 18 Fabrication
 19 Autre *(Précisez)* _____

19. **En 1995**, cette personne a-t-elle subi des blessures (fractures, coupures ayant exigé des points de suture, commotions cérébrales, etc.) ayant nécessité des soins médicaux par un professionnel de la santé à la suite d'activités liées à la bonne marche de cette exploitation agricole?

20 Non 21 Oui ► **Si oui**, précisez le type de blessure :

Exploitant(e) 3

20.

Nom de famille (en lettres moulées)			
Prénoms (en lettres moulées)			
Date de naissance		Sexe	
Jour	Mois	Année	1 <input type="radio"/> Masculin 2 <input type="radio"/> Féminin

Inscrire l'adresse et le numéro de téléphone s'ils diffèrent de ceux indiqués pour l'exploitant(e) 1.

Route rurale	Case postale	Numéro, rue ou chemin	
Village, ville			Province
Code postal		Ind. rég.	N° de téléphone

21. Est-ce que cette personne a habité l'exploitation agricole à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois?

- 01 Non 02 Oui

22. **En 1995**, combien de temps cette personne a-t-elle consacré à la bonne marche de cette exploitation agricole? *(Cochez un seul cercle.)*

- 03 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
 04 Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
 05 Moins de 20 heures par semaine en moyenne

23. **En 1995**, cette personne a-t-elle travaillé à forfait (plantation, récolte, camionnage, déneigement, etc.)?

- 06 Non 07 Oui

24. **En 1995**, cette personne a-t-elle reçu un salaire quelconque pour un emploi à l'extérieur de cette exploitation agricole? *(Ne pas inclure le travail à forfait.)*

- 08 Non 09 Oui ► **Si oui**, indiquez le nombre d'heures ainsi travaillées. *(Cochez un seul cercle.)*
- 10 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
 11 Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
 12 Moins de 20 heures par semaine en moyenne

25. **En 1995**, cette personne **exploitait-elle** une autre entreprise (à part cette exploitation agricole)?

- 13 Non 14 Oui ► **Si oui**, indiquez le genre d'entreprise : *(Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.)*
- 15 Vente (immobilier, produits de consommation, etc.)
 16 Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres d'hôtes, etc.)
 17 Construction
 18 Fabrication
 19 Autre (Précisez) _____

26. **En 1995**, cette personne a-t-elle subi des blessures (fractures, coupures ayant exigé des points de suture, commotions cérébrales, etc.) ayant nécessité des soins médicaux par un professionnel de la santé à la suite d'activités liées à la bonne marche de cette exploitation agricole?

- 20 Non 21 Oui ► **Si oui**, précisez le type de blessure :



Veillez répondre aux questions suivantes sur les grandes cultures de cette exploitation.

ÉTAPE 5

- Inscrire la superficie totale des différentes grandes cultures devant être récoltées ou utilisées comme engrais vert en 1996, même si elles ont été semées ou plantées au cours d'une année précédente.
- Inscrire les superficies **une seule fois**, même s'il doit y avoir plusieurs récoltes en 1996.
- Inclure toutes les grandes cultures dans cette exploitation, que les terres vous appartiennent, qu'elles soient louées d'autrui ou en métayage.

		Superficie			Superficie
32. Blé	Blé de printemps (y compris le blé d'utilité générale et le blé de printemps des Prairies)	180	46. Pois secs de grande culture (Inscrire les pois verts à l'ÉTAPE 8.)		198
	Blé durum	181	47. Lentilles		199
	Blé d'hiver (devant être récolté en 1996)	182	48. Haricots (Inscrire les haricots jaunes ou verts à l'ÉTAPE 8.)	Haricots blancs secs (Inclure les haricots ronds, blancs, etc.)	200
33. Avoine	183	Fèves (féveroles ou gourganes)		201	
34. Orge	184	Haricots secs colorés (Inclure les haricots Pinto, les haricots rouges, etc.)		202	
35. Mélanges de céréales	185	49. Tournesol (Inclure toutes les variétés standard et naines.)		203	
36. Maïs	Maïs-grain (Inscrire le maïs sucré à l'ÉTAPE 8.)	186	50. Sarrasin	204	
	Maïs à ensilage	187	51. Alpiste des Canaries	205	
37. Seigle	Seigle d'automne (devant être récolté en 1996)	188	52. Tabac	206	
	Seigle de printemps	189	53. Betteraves à sucre cultivées pour le sucre	207	
38. Canola (colza)	190	54. Triticale	208		
39. Lin	191	55. Carthame	209		
40. Soja	192	56. Graines de plantes fourragères à récolter en 1996 pour servir de semences (Inclure le gazon de semence.)	210		
41. Pommes de terre	193		57. Autres grandes cultures (millet, graines de carvi, arachides, etc.) Précisez : _____	211	
42. Graines de moutarde	194			212	
43. Luzerne et mélanges de luzerne coupés pour le foin ou l'ensilage	195	213			
	44. Tout autre foin cultivé coupé pour le foin ou l'ensilage (y compris les trèfles)	196	214		
45. Autres cultures fourragères (sorgho, etc.) coupées pour le foin ou l'ensilage (Inscrire les pâturages à l'ÉTAPE 11.) Précisez : _____	197	215			

58. Superficie TOTALE des grandes cultures (Total des questions 32 à 57)

59. État d'avancement du semis de printemps

Dans cette exploitation, quel pourcentage de la superficie totale à ensemercer ou à planter ce printemps (1996) l'avait déjà été lorsque ce questionnaire a été rempli?

215

216 %



Y a-t-il des fruits ou des noix cultivés pour la vente dans cette exploitation?

1 Non – Passez à l'ÉTAPE 7

2 Oui ► • Ne pas inclure les arbres abandonnés.

• Inscrire, au dixième près, la superficie occupée, p. ex.

ÉTAPE 6

3 5/10

	Nombre d'arbres en 1996		Superficie totale en 1996	
	Productifs	Non productifs		
60. Pommiers	222	223	224	/10
61. Poiriers	225	226	227	/10
62. Pruniers	228	229	230	/10
63. Cerisiers (cerises douces)	231	232	233	/10
64. Cerisiers (cerises aigres)	234	235	236	/10
65. Pêchers	237	238	239	/10
66. Abricotiers	240	241	242	/10
67. Autres arbres fruitiers et arbres à noix (nectarines, noisetiers, etc.) Précisez : _____ Précisez : _____	243	244	245	/10
	246	247	248	/10
68. Superficie TOTALE en arbres fruitiers et en arbres à noix			249	/10

68. Superficie TOTALE en arbres fruitiers et en arbres à noix



Y a-t-il des petits fruits ou du raisin cultivés pour la vente dans cette exploitation?

1 Non – Passez à l'ÉTAPE 8

2 Oui ► • Inscrire, au dixième près, la superficie occupée, p. ex.

5 7 /10

ÉTAPE 7

	Superficie devant être récoltée en 1996		Superficie totale en culture en 1996	
69. Fraises	262	/10	263	/10
70. Framboises	264	/10	265	/10
71. Bleuets (bleuets en corymbe cultivés, bleuets nains cultivés et bleuets nains produits sur des terres aménagées)	266	/10	267	/10
72. Canneberges	268	/10	269	/10
73. Raisin	270	/10	271	/10
74. Autres petits fruits cultivés (saskatoons, mûres de Logan, groseilles, etc.)	272		273	
Précisez : _____		/10		/10
Précisez : _____	274	/10	275	/10
75. Superficie TOTALE en petits fruits et raisin en culture			276	/10



Y a-t-il des légumes cultivés pour la vente dans cette exploitation?

3 Non – Passez à l'ÉTAPE 9

4 Oui ► • Inscrire la superficie totale plantée ou devant l'être en 1996.
• Inscrire les pommes de terre, les pois secs de grande culture et les haricots secs de grande culture à l'étape 5.
• Inscrire les produits de serre à l'ÉTAPE 12.
• Inscrire, au dixième près, la superficie occupée, p. ex.

1 3 /10

ÉTAPE 8

Superficie			Superficie		
76. Maïs sucré	282	/10	90. Oignons secs	296	/10
77. Tomates	283	/10	91. Oignons verts et échalotes	297	/10
78. Concombres et cornichons	284	/10	92. Céleri	298	/10
79. Pois verts (Inscrire les pois secs de grande culture à la question 46, page 7.)	285	/10	93. Laitues (Inclure toutes les variétés de laitues frisées et pommées.)	299	/10
80. Haricots (jaunes ou verts)	286	/10	94. Épinards	300	/10
81. Choux (Inscrire les choux chinois ci-dessous.)	287	/10	95. Piments et poivrons	301	/10
82. Choux chinois	288	/10	96. Courges, citrouilles et zucchini	302	/10
83. Choux-fleurs	289	/10	97. Rhubarbe	303	/10
84. Brocoli	290	/10	98. Asperges, productives	304	/10
85. Choux de Bruxelles	291	/10	99. Asperges, non productives	305	/10
86. Carottes (y compris les carottes miniatures)	292	/10	100. Autres légumes (herbes ou épices, pak-choi, melons, etc.)	306	
87. Rutabagas (navets)	293	/10	Précisez : _____		/10
88. Betteraves	294	/10	_____	307	/10
89. Radis	295	/10			
101. Superficie TOTALE en légumes (Total des questions 76 à 100)			308	/10	
102. État d'avancement du semis de printemps					
Dans cette exploitation, quel pourcentage de la superficie totale à planter ce printemps (1996) l'avait déjà été lorsque ce questionnaire a été rempli?			309	%	



Y a-t-il des produits de pépinière ou du gazon cultivés pour la vente dans cette exploitation?

5 Non – Passez à l'ÉTAPE 10

6 Oui ► • Inscrire la superficie totale en culture en 1996.
• Inscrire les produits de serre à l'ÉTAPE 12.
• Inscrire la superficie en arbres de Noël à l'ÉTAPE 10.

ÉTAPE 9

	Superficie
103. Superficie TOTALE en produits de pépinière (y compris la superficie cultivée à l'extérieur en fleurs à couper, bulbes, arbustes, arbres, vignes, plantes ornementales, etc.)	322
104. Superficie TOTALE en gazon cultivé pour la vente	323



Y a-t-il des arbres de Noël cultivés pour la vente dans cette exploitation?

ÉTAPE 10

- 1 Non – Passez à l'ÉTAPE 11
 2 Oui ► • Inclure toutes les superficies en culture, peuplements naturels ou plantés, quel qu'en soit le stade de croissance.

105. Superficie TOTALE en arbres de Noël cultivés pour la vente

Superficie
332

106. Nombre d'arbres de Noël récoltés en 1995

Nombre
333



Veillez répondre aux questions suivantes sur l'utilisation des terres de cette exploitation en 1996.

ÉTAPE 11

107. Somme des superficies inscrites en grandes cultures, arbres fruitiers et arbres à noix, petits fruits et raisin, légumes, produits de pépinière, gazon, et arbres de Noël (Total des questions 58, 68, 75, 101, 103, 104 et 105)
108. Jachère (Inscrire les terres en friche à la question 111.)
109. Pâturages artificiels ou ensemencés (Terres ayant été cultivées et ensemencées ou drainées, irriguées, fertilisées, désherbées ou débroussaillées de quelque manière. Ne pas inclure les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou la semence.) ..
110. Terres naturelles pour le pâturage (Inclure les pâturages ou pacages naturels, les grandes prairies, les pâturages grossiers, etc.)
111. Autres terres (Inclure les terres où se trouvent les bâtiments et la cour de ferme, les chemins, les jardins, les serres et les champignonnières; les terres inexploitées; les terres en friche; les boisés; les érablières; les brise-vent; les terrains marécageux; etc.) ..
112. Superficie TOTALE (Total des questions 107 à 111) (Ce total devrait correspondre à la superficie totale des terres de l'exploitation agricole inscrite à la question 31, page 6.)

Superficie
340
341
342
343
344
345



Y a-t-il des produits de serre cultivés pour la vente dans cette exploitation?

ÉTAPE 12

- 3 Non – Passez à l'ÉTAPE 13
 4 Oui

113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 6 mètres carrés

114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures

Superficie
354

Veillez répartir cette superficie totale entre chacun des produits suivants au 14 mai 1996 :

115. Fleurs (fleurs à couper, plantes de plate-bande et en pots, etc.)

355
356

116. Légumes de serre

357

117. Autres produits de serre (jeunes plants (arbres) etc.)

Précisez : _____



Y a-t-il des produits de champignonnière cultivés pour la vente dans cette exploitation?

ÉTAPE 13

- 1 Non – Passez à l'ÉTAPE 14
 2 Oui

118. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 3 pieds carrés OU 4 mètres carrés

119. Superficie TOTALE pour la culture des champignons le 14 mai 1996

Superficie
364



ÉTAPE 14

Est-ce que cette exploitation possède des colonies d'abeilles pour la production de miel?

- 1 Non — Passez à l'ÉTAPE 15
- 2 Oui ► • Inclure toutes les colonies possédées indépendamment de leur emplacement.

Nombre de colonies

372

120. Combien de colonies d'abeilles serviront à la récolte du miel en 1996?



ÉTAPE 15

Veillez répondre aux questions suivantes sur les pratiques de gestion des terres de cette exploitation.

121. En 1995, quelle était la superficie des terres sur lesquelles il y a eu application de chacun des produits suivants :

	Superficie en 1995		Superficie en 1995
Eau d'irrigation (arrosage)	380	Insecticides	383
Engrais chimiques	381	Fongicides	384
Herbicides	382		

122. Y a-t-il eu épandage de fumier sur des terres de cette exploitation en 1995?

- 3 Non
- 4 Oui ► Si oui, inscrivez la superficie pour chacune des méthodes d'épandage suivantes :

	Superficie en 1995
Épandage de fumier solide	387
Irrigation (épandage de fumier à l'aide d'un système d'irrigation)	388
Épandage de fumier liquide - en surface	389
Épandage de fumier liquide - par injection	390

123. En 1996, lesquelles des mesures suivantes ont été utilisées? (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.)

- 1 Rotation de cultures
- 2 Couverture d'herbe permanente
- 3 Culture de couverture d'hiver pour enfouissement au printemps
- 4 Culture en travers de la pente
- 5 Culture en bandes alternées
- 6 Voies d'eau gazonnées
- 7 Brise-vent ou coupe-vent

124. Quelle est la superficie des terres préparées ou devant être préparées pour les semis en 1996 en utilisant les pratiques suivantes?

- Inclure la superficie des terres préparées l'automne précédent ou ce printemps.

	Superficie en 1996
Travail du sol qui comporte l'enfouissement de la plupart des résidus de récolte	398
Travail du sol préalable qui maintient à la surface la plupart des résidus de récolte (Inclure un travail du sol réduit au minimum.)	399
Sans travail du sol préalable (Inclure les semis directs sur chaume ou gazon et les labours en billons.)	400

125. Si une superficie de terres en jachère a été inscrite à la question 108, page 9, donnez la superficie pour chacune des formes de désherbage suivantes qui seront utilisées en 1996.

	Superficie en 1996
Produits chimiques seulement	401
Sarclage seulement	402
Sarclage et produits chimiques sur les mêmes terres (Ne pas inclure les superficies déjà inscrites comme «Produits chimiques seulement» ou «Sarclage seulement».)	403



Y a-t-il de la volaille dans cette exploitation le 14 mai 1996?

ÉTAPE 16

1 Non — Passez à l'ÉTAPE 17

2 Oui ► • Inscrire toutes les volailles qui se trouvent dans cette exploitation, quel qu'en soit le propriétaire, y compris celles élevées sous contrat.

• Ne pas inclure les volailles qui vous appartiennent et qui sont gardées dans une ferme exploitée par autrui.

Poules et poulets

Nombre d'oiseaux

126. Poulets à griller, poulets à rôtir et Cornouailles

412

127. Poulettes et poussins de moins de 19 semaines, destinés à la ponte

413

128. Poules pondeuses de 19 semaines et plus

414

129. TOTAL des poules et poulets (Total des questions 126 à 128)

415

130. Parmi les poules pondeuses déclarées à la question 128, combien seront gardées pour produire des oeufs fécondés pour un couvoir (troupeau d'approvisionnement de couvoir)?

416

Autres volailles

Nombre d'oiseaux

131. Dindons et dindes (tous âges)

417

132. Autres volailles (coqs, oies, canards, autruches, gibier à plumes, oiseaux exotiques, etc.)

418

Précisez :

419

Précisez :



Y a-t-il eu production de poulets, dindons ou dindes dans cette exploitation en 1995?

ÉTAPE 17

3 Non — Passez à l'ÉTAPE 18

4 Oui

133. L'unité de poids sera-t-elle donnée en kilogrammes ou en livres? 5 kilogrammes OU 6 livres

134. En 1995, quelle a été la production totale de :

Production en 1995 (poids)

Poulets à griller, poulets à rôtir et Cornouailles

434

Dindons et dindes

435



Y avait-il un couvoir commercial dans cette exploitation en 1995?

ÉTAPE 18

7 Non — Passez à l'ÉTAPE 19

8 Oui

Nombre de poussins éclos en 1995

135. Combien de poussins ou autres volailles ont éclos en 1995?

442



Y a-t-il du bétail dans cette exploitation le 14 mai 1996?

ÉTAPE 19

1 Non - Passez à l'ÉTAPE 20

2 Oui

- Inscrire tous les animaux qui se trouvent dans cette exploitation, quel qu'en soit le propriétaire, y compris les animaux en pension, engraisés à forfait ou élevés sous contrat.
- Inclure tous les animaux qui sont gardés par cette exploitation, quel qu'en soit le propriétaire, et qui sont en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou dans un pâturage en association coopérative.
- Ne pas inclure les animaux qui appartiennent à cette exploitation et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.

136. BOVINS OU VEAUX

3 Non - Passez à la question 143

4 Oui

	Nombre
137. Taureaux d'un an et plus	454
138. Vaches (y compris les génisses et taures ayant vêlé) :	
- principalement pour la production laitière	455
- principalement pour la boucherie	456
	457
139. Génisses et taures d'un an et plus	458
140. Bouvillons d'un an et plus	459
141. Veaux de moins d'un an	
142. TOTAL des bovins et veaux (Total des questions 137 à 141) ...	460

148. MOUTONS OU AGNEAUX

7 Non - Passez à la question 153

8 Oui

	Nombre
149. Béliers non-castrés d'un an et plus	470
150. Brebis et béliers castrés d'un an et plus	471
151. Agneaux de moins d'un an	472
152. TOTAL des moutons et agneaux (Total des questions 149 à 151) ...	473

143. PORCS

5 Non - Passez à la question 148

6 Oui

	Nombre
144. Verrats de 6 mois et plus	463
145. Truies de reproduction et jeunes truies pleines	464
146. Tous les autres porcs :	
- moins de 45 livres (20 kg) (y compris les porcelets non sevrés)	465
- 45 livres (20 kg) et plus ...	466
147. TOTAL des porcs (Total des questions 144 à 146) ...	467

153. AUTRES ANIMAUX

1 Non - Passez à l'ÉTAPE 20

2 Oui

	Nombre
154. Chevaux et poneys (tous âges) ...	476
155. Chèvres	477
156. Lapins	478
157. Visons	479
158. Renards	480
159. Bisons	481
160. Chevreuils	482
161. Lamas	483
162. Autres animaux (beefalo, chinchillas, etc.) Précisez :	
.....	484
.....	485



Veillez répondre aux questions suivantes sur la valeur marchande des terres et des bâtiments de cette exploitation.

ÉTAPE 20

- Inclure la valeur de toutes les maisons faisant partie de cette exploitation.
- Inclure la valeur de toutes les machines/pièces d'équipement fixes se trouvant dans les bâtiments agricoles de cette exploitation.
- Ne pas inclure la valeur des terrains et bâtiments que vous louez à autrui.

163. Quelle est la valeur marchande actuelle estimée des terres et des bâtiments qui sont :

- possédés
- loués d'autrui ou des gouvernements

Valeur marchande actuelle (dollars seulement)	
490	,00
491	,00



ÉTAPE 21

Veillez répondre aux questions suivantes sur la machinerie, le matériel et l'équipement agricoles appartenant à cette exploitation ou loués à long terme par elle en date du 14 mai 1996.

- Inclure toute la machinerie, tout le matériel et tout l'équipement agricoles détenus en copropriété avec **une autre exploitation agricole**; toutefois, ne déclarer que la **part détenue par cette exploitation**. Par exemple, une andaineuse d'une valeur de 10 000 \$ est détenue en parts égales avec une autre exploitation agricole. À la question 168, il faut déclarer la part de l'andaineuse détenue par cette exploitation, soit 1/2, de même que sa valeur marchande actuelle, soit 5 000 \$.
- **Ne pas** inclure la machinerie louée à court terme (par exemple à l'heure ou à la journée).

	Nombre de 2 roues motrices	Nombre de 4 roues motrices	Valeur marchande actuelle (dollars seulement)
164. Tracteurs :	500	501	502
– moins de 20 ch (15 kW) (y compris les tracteurs de jardin)			,00
	503	504	505
			,00
– 20-39 ch (15-28 kW)	506	507	508
			,00
– 40-99 ch (29-74 kW)	509	510	511
			,00
– 100-149 ch (75-111 kW)	512	513	514
			,00
– plus de 149 ch (111 kW)			
			,00
165. Camions de ferme :	Nombre		
– camionnettes (pick-up) et fourgonnettes de chargement	515	516	,00
	517	518	,00
– autres camions de ferme	519	520	,00
166. Automobiles et autres véhicules servant au transport des passagers qui sont utilisés dans l'exploitation agricole	521	522	,00
167. Moissonneuses-batteuses :			
– automotrices	523	524	,00
	525	526	,00
– traînantes	527	528	,00
168. Andaineuses (automotrices et traînantes)	529	530	,00
169. Faucheuses-conditionneuses	531	532	,00
170. Presses :			
– pour balles de moins de 200 livres (90 kg)	533	534	,00
– pour balles de 200 livres (90 kg) ou plus		535	,00
171. Fourragères			
			,00
172. Matériel pour semer et pour travailler le sol			
			,00
173. Toute autre machinerie ou tout autre matériel et équipement agricoles <i>comme le matériel de manutention et de traitement (élévateurs, remorques, épandeurs à fumier, séchoirs, broyeurs-mélangeurs portatifs, etc.); le matériel pour la récolte (râteaux, cueilleuses, etc.); le matériel d'irrigation et de pulvérisation; le matériel de bureau et d'atelier, etc.</i>	536		,00
174. Valeur marchande TOTALE actuelle de l'ensemble de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricoles (Total des valeurs inscrites aux questions 164 à 173)	537		,00

**ÉTAPE 22**

Veillez répondre aux questions suivantes sur les dépenses de cette exploitation agricole en 1995 (année civile) ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé.

- Les registres comptables ou les déclarations d'impôt peuvent vous servir à remplir la présente étape.
- Inclure seulement les sommes versées pour couvrir la part détenue par cette exploitation agricole.
- Ne pas inclure le coût des produits achetés uniquement pour la vente au détail.
- Déclarer les dépenses brutes (sans déduire la TPS et les remises reçues).

	Montant (dollars seulement)	
175. Frais de location des terres et des bâtiments :		
– en argent (y compris les droits de pâturage communautaire et de pacage)	540	,00
– sur la base du partage des récoltes (valeur estimative en dollars)	541	,00
176. Salaires versés : (Inclure toutes les contributions aux avantages sociaux des employés telles que les cotisations au Régime de pensions du Canada, au Régime de rentes du Québec, à l'Assurance-chômage et à la Commission des accidents du travail, etc. Déclarez le travail à forfait et le travail à contrat à la question 182.)		
– aux membres de la famille	542	,00
– aux autres personnes	543	,00
177. Dépenses pour les primes d'assurance :		
– assurance-récolte, assurance-grêle, assurance-stabilisation	544	,00
– toutes les autres primes d'assurance (assurance sur les véhicules, la machinerie, le bétail, les bâtiments, assurance responsabilité, etc.)	545	,00
178. Dépenses au chapitre de la machinerie agricole :		
– en carburant diesel, essence, huile et lubrifiants (Déclarer le carburant utilisé pour le chauffage et pour le séchage des récoltes à la question 186.)	546	,00
– réparations, entretien et immatriculation	547	,00
179. Dépenses au chapitre des cultures : (Inclure le coût de l'épandage sur commande lorsqu'il est compris dans le prix d'achat.)		
– achats d'engrais et de chaux	548	,00
– achats d'herbicides, d'insecticides, de fongicides, etc.	549	,00
– achats de semences, de plants, de boutures, de produits de pépinière, de bulbes, etc. (Ne pas inclure les produits achetés pour la revente.)	550	,00
180. Dépenses au chapitre du matériel d'emballage :	551	,00
– caissettes, ficelle, fil métallique, enveloppes en plastique, etc.		
181. Dépenses au chapitre du bétail :		
– achats d'aliments et de compléments (Inclure le foin ou la paille achetés comme aliments.)	552	,00
– achats de bétail et de volailles	553	,00
– services vétérinaires, médicaments, insémination artificielle, etc.	554	,00
182. Dépenses au chapitre du travail à forfait, du travail à contrat et de la location de machines	555	,00
183. Dépenses totales en frais d'intérêt de l'exploitation agricole (Ne pas inclure les paiements sur le capital ni le solde de la dette.)	556	,00
184. Téléphone et tous les autres services de télécommunications (ligne de télécopieur, etc.)	557	,00
	558	,00
185. Électricité	559	,00
186. Dépenses en combustible pour le chauffage et pour le séchage des récoltes	560	,00
187. Réparations et entretien des bâtiments agricoles et des clôtures		
188. Ensemble des autres dépenses pour le fonctionnement de l'exploitation agricole comme les impôts fonciers, les frais d'utilisation d'un système d'irrigation, les frais juridiques et comptables, etc. (Ne pas inclure l'amortissement ou la déduction pour amortissement.)	561	,00
189. TOTAL des dépenses pour le fonctionnement de l'exploitation en 1995 ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé (Total des questions 175 à 188)	562	,00
190. Quel pourcentage du montant des achats de semences, de plants, boutures, bulbes, etc. inscrit à la question 179 représente des achats effectués auprès des exploitants de silos-éleveurs, des marchands de semences, des négociants ou d'autres grossistes et détaillants?	563	%
191. Quel pourcentage du montant des achats d'aliments et de compléments inscrit à la question 181 représente des achats effectués auprès des meuneries, des négociants ou d'autres grossistes et détaillants?	564	%

**ÉTAPE 23**

Veillez répondre à la question suivante sur les revenus agricoles totaux bruts de cette exploitation agricole en 1995 (année civile) ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé.

- **Ne pas déclarer le revenu net.**
- **Inclure :**
 - tous les revenus de la vente de produits agricoles
 - les paiements reçus d'offices de mise en marché
 - les paiements reçus de programmes et les remises
 - les remboursements reçus pour la TPS
 - les dividendes reçus des coopératives
 - les revenus de la vente de produits de la sève d'érable et des arbres de Noël
 - les revenus du travail à forfait et tous les autres revenus agricoles
- **Ne pas inclure :**
 - les revenus de la vente de biens immobilisés (p. ex. les quotas, les terres, les bâtiments, la machinerie)
 - les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail
- **Inscrire les ventes de produits forestiers (bois de chauffage, bois à pâte, billes, poteaux de clôture, pilotis, bois debout, etc.) à l'ÉTAPE 26.**

Montant (dollars seulement)	
570	,00

192. Quels étaient les revenus agricoles **TOTAUX** bruts de cette exploitation en 1995 ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé?

**ÉTAPE 24**

En 1995, ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé, cette exploitation a-t-elle construit des bâtiments de ferme ou effectué des rénovations importantes aux bâtiments de ferme, acheté des véhicules, de la machinerie ou du matériel neufs ou usagés, entrepris des travaux importants d'amélioration des terres ou acheté des biens immobilisés comme des terrains ou des quotas?

- 1 **Non** - Passez à l'ÉTAPE 25
- 2 **Oui** ►
- **Inscrire le prix d'achat total (comprenant les subventions s'il y a lieu).**
 - **Inclure tous les nouveaux biens immobilisés détenus en copropriété avec une autre exploitation agricole; toutefois, ne déclarer que la part des dépenses engagée par cette exploitation.**
 - **Ne pas inclure :**
 - les dépenses pour la maison
 - les dépenses de réparation et d'entretien
 - la TPS

193. En 1995, combien avez-vous dépensé au total pour :

- la construction ou la rénovation des bâtiments de ferme et clôtures (granges, silos, hangars, corrals, etc.)
- l'achat de quotas
- l'achat de terres
- l'amélioration des terres (creusage de fossés de drainage ou de canaux d'irrigation, pose de tuyaux de drainage, défrichage, nivelage, etc.)
- des automobiles et autres véhicules **neufs** servant au transport des passagers qui sont utilisés dans l'exploitation agricole
- des camions de ferme y compris des camionnettes (pick-up), fourgonnettes de chargement et autres camions de ferme **neufs**
- de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricoles **neufs**
- des véhicules de ferme, de la machinerie et du matériel **usagés**

Montant (dollars seulement)	
582	,00
583	,00
584	,00
585	,00
586	,00
587	,00
588	,00
589	,00

**ÉTAPE 25**

194. Y a-t-il un micro-ordinateur utilisé pour la gestion de cette exploitation?

- 3 **Non** - Passez à l'ÉTAPE 26
- 4 **Oui** - Passez à l'ÉTAPE 26



Y a-t-il eu vente de produits forestiers de cette exploitation en 1995 ou des érables entaillés en 1996?

5 Non – Passez à l'ÉTAPE 27

6 Oui

ÉTAPE 26

195. Ventes de produits forestiers de cette exploitation en 1995

(Inclure le bois de chauffage, le bois à pâte, les billes, les poteaux de clôture, les pilotis, le bois debout, etc. Inscrire les ventes de produits de la sève d'érable et d'arbres de Noël à la question 192 à la page 15.)

Montant (dollars seulement)	
612	,00

196. Nombre d'entaillés d'érables faites au printemps de 1996

Nombre
613



Est-ce que des salaires ont été inscrits pour des membres de la famille ou d'autres personnes de 15 ans et plus à la question 176, page 14?

7 Non

8 Oui ► • Calculer et inscrire le nombre total de semaines de travail rémunéré en 1995. Par exemple, le nombre total de semaines de travail de 5 personnes ayant travaillé chacune une semaine sera de 5 semaines.

ÉTAPE 27

197. En 1995, quel était le nombre total de semaines de travail rémunéré effectué :

– par une main-d'oeuvre travaillant sur une base annuelle

– par une main-d'oeuvre travaillant sur une base saisonnière ou temporaire

Nombre total de semaines	
622	
623	

Raisons pour lesquelles les questions vous sont posées

L'étape 1 se rapporte à votre ferme en tant qu'entreprise. Elle nous renseigne sur l'organisation et sur les droits de propriété (la structure juridique) des fermes canadiennes.

L'étape 2 s'intéresse aux exploitant(e)s agricoles. Il est important de connaître les noms et adresses des exploitant(e)s pour s'assurer que toutes les fermes sont recensées et qu'aucune n'est comptée plus d'une fois.

L'étape 3 nous indique quelle unité de mesure vous utiliserez aux étapes suivantes pour déclarer la superficie des terres.

Les étapes 4 à 15 et 26 nous renseignent sur les terres que vous exploitez. Ces informations indiquent quelles cultures sont cultivées et dans quelles régions. Les questions sur les méthodes de gestion des terres identifient les techniques utilisées. Elles nous indiquent aussi dans quelle mesure les fermiers et fermières mettent en pratique les diverses méthodes de gestion.

Les étapes 16 à 19 permettent de répertorier le bétail et les volailles dans votre exploitation agricole. Ces renseignements fournissent une estimation approximative des stocks et de la production qui sont disponibles pour le marché intérieur et les exportations.

Les étapes 20 et 21 nous renseignent sur la valeur marchande de votre ferme et de la machinerie que vous utilisez.

Ces informations nous permettent de déterminer dans quelles régions certains types d'équipement agricole et de machines sont utilisés. Elles aident les entreprises à commercialiser leurs produits et services.

Les étapes 22 et 23 se rapportent aux dépenses et aux revenus de votre ferme; elles nous permettent d'étudier les exploitations agricoles de différentes tailles financières. Des programmes agricoles sont élaborés et évalués à partir de l'information obtenue. De plus, les associations agricoles utilisent ces informations pour évaluer la situation financière du secteur agricole et pour représenter vos intérêts auprès du Parlement et du public.

L'étape 24 fournit des renseignements sur les derniers achats que vous avez faits pour la ferme et les derniers travaux de construction et de rénovation que vous avez effectués. Ces renseignements servent à surveiller l'évolution des investissements en ce qui a trait aux exploitations agricoles.

L'étape 25 nous renseigne sur l'utilisation des ordinateurs. Cette question nous permettra de déterminer de quelle façon les agriculteurs pourront recevoir des renseignements et des services gouvernementaux à l'avenir.

L'étape 27 se rapporte à la main-d'oeuvre que vous employez. Ces informations servent à planifier et à élaborer des programmes de formation pour les travailleurs agricoles.

La loi protège les renseignements que vous nous donnez

Les renseignements que vous fournissez dans votre questionnaire du Recensement de l'agriculture sont protégés par la loi. Les employés de Statistique Canada qui traiteront votre questionnaire ont prêté un serment de discrétion. Ils sont les seuls à le manipuler. Personne, ni même la police, ni aucun autre ministère ne peut avoir accès à votre questionnaire. C'est votre droit.

Vous pouvez demander à voir l'information que vous avez fournie à propos de votre exploitation agricole sur votre questionnaire du Recensement de l'agriculture de 1996 après novembre 1996. Pour ce faire, écrivez au Coordonnateur de la protection de la vie privée, Statistique Canada, 25^e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Si vous avez des questions concernant le Recensement de l'agriculture, appelez-nous sans frais, au 1-800-216-2299

Postez votre questionnaire aujourd'hui.
Merci de votre collaboration.



Papier recyclé